

Ça dégonde... Pour du tabac !

Le 18 août 2026

Encore une nuit mouvementée au CD de Muret !

Un détenu de 32 ans, arrivé en juin 2026 en provenance de Béziers et connu pour des violences sur personnel, va une nouvelle fois faire parler de lui. Son profil est connu : bipolarité, schizophrénie, automutilations et plusieurs séjours en UHSA.

Depuis son arrivée :

24 juillet : violences sur codétenus.

15 août : feu de cellule.

17 août : inondation de la coursive puis dégradation de la vitre dite « anti-dégondage ».

Et vers 1h30 du matin, ce détenu se retrouvera en cours de promenade..... !!!!!

Et tout cela pour quel motif ? Obtenir de quoi fumer !

Le détenu finira par se rendre spontanément mais cela n'enlève rien à la gravité des faits : franchir une protection de l'établissement pour se retrouver en cours de promenade constitue une tentative d'évasion pour le moins surprenante, voire une véritable tentative d'évasion de « Pied Nickelé » ! Un geste totalement disproportionné qui constitue une mise en danger grave de l'établissement et aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

Une fois l'alerte donnée, l'ensemble du service de nuit se mobilise sous l'autorité du major.

Professionnalisme, sang-froid et détermination permettront de maîtriser la situation.

L'UFAP UNSa Justice félicite l'ensemble des agents ainsi que le major pour leur intervention.

Mais cet événement pose une nouvelle fois la question des profils accueillis au CD de Muret.

L'UFAP UNSa Justice dénonce depuis longtemps l'affectation de profils qui ne correspondent pas à la vocation de notre établissement.

Le CD de Muret a une vocation : la réinsertion.

Le CD de Muret accepte de prendre sa part dans la logique de solidarité avec les maisons d'arrêt de la région, notamment pour contribuer à leur désengorgement. Mais pas à n'importe quel prix.

Plus on multiplierait les profils inadaptés, dangereux et violents, plus il faudrait renforcer le dispositif sécuritaire pour y répondre. C'est une véritable fuite en avant : à force d'adapter l'établissement à ces profils, c'est sa vocation première qui risque d'être dénaturée.

Certes, une réflexion doit être menée. Mais la solidarité ne doit pas se transformer en basculement progressif vers un modèle sécuritaire dont notre établissement pourrait ne pas se relever.